## Contournement de Blain: le projet à l'étude

Blain – Vendredi, l'association d'usagers Blain vivre, fervente défenseuse du contournement de la ville, organisait son assemblée générale. L'occasion de revenir sur les annonces de l'État et de la Région.

Vendredi, en soirée, l'association de citoyens Blain vivre avait programmé son assemblée générale. Autour de soixante personnes avaient fait le déplacement pour cette réunion au goût particulier.

En effet, depuis plus de vingt ans, des Blinois et riverains de la RN 171 se mobilisent pour la déviation des poids lourds et des véhicules du centre-ville de Blain. La semaine dernière, à la suite du contrat de plan État-Région (CPER) signé à Nantes, ils ont appris que des études concernant cet axe avaient bien été inscrites dans le CPER. Le tout pris en charge par l'État.

## « Toutes les possibilités sont mises sur la table »

C'est ce que Lucie Poirier, la présidente et d'autres membres de l'association accompagnés par Élisabeth Doineau, sénatrice de Mayenne, ont été se faire préciser au ministère des Transports, jeudi.

« Les conseillers du ministre Clément Beaune nous ont expliqué que l'État financera des études de faisabilité pour trois ans, nous pouvons nous en satisfaire, note Lucie Poirier. Mais nous reconnaissons aussi qu'il y a déjà eu beaucoup d'études. Celles de 2017 vont être reprises et mises à jour, toutes les possibilités sont mises sur la table, dont l'aménagement de la route nationale dans Blain, l'installation de murs antibruit ou encore le rachat de maisons. »



À Blain, le trafic routier sur la Nationale 171 est au cœur du combat d'une association d'usagers, devenu Blain vivre. Sa présidente Lucie Poirier à été reçue au ministère des transports la semaine dernière avec d'autres membres et la sénatrice Élisabeth Doineau.

En 2027, l'État aura une vision globale et prendra une décision en lien avec la Région. Plusieurs choix sont envisagés : « un itinéraire bis, un aménagement dans la ville ou le contournement : l'option choisie sera inscrite au prochain CPER de 2027 », ajoute la présidente de Blain vivre. Un comité de pilotage va être installé en 2024 et l'association d'usagers est invitée à y participer.

Toutefois, une solution immédiate devrait être prise concernant les convois exceptionnels. « C'est la priorité et les conseillers du ministre nous ont bien entendus », conclut Lucie Poirier. Blain vivre devrait organiser un débat public sur le sujet des flux dans la ville le 14 mars 2024.

Pauline BAUMER.